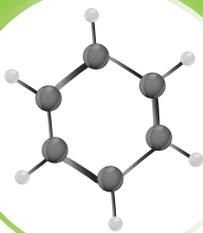


## LE BENZÈNE



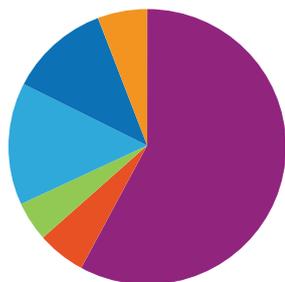
Le benzène est composé de 6 atomes de carbone (●) et 6 atomes d'hydrogène (●), sa formule chimique est C<sub>6</sub>H<sub>6</sub>.

Composé organique volatil, le benzène est considéré comme le plus simple des hydrocarbures aromatiques. Dans les conditions usuelles, c'est un liquide incolore, à l'odeur particulière, volatil et très inflammable.

Le benzène est connu sous différents noms :

- benzol
- huile de carbone
- naphte de charbon
- cyclohexatriène
- phène
- hydruure de phényle

### Emissions nationales (en air extérieur)



- Chauffage résidentiel
- Agriculture / sylviculture
- Industrie manufacturière
- Transports routiers
- Transports non routiers
- Production / distribution d'énergie

(Source: CITEPA - SECTEN 2014)

### SOURCES



#### AIR EXTÉRIEUR

Les sources d'émission du benzène sont les processus de combustion, avec notamment le résidentiel/tertiaire, du fait de la combustion du bois, suivi des transports routiers et des activités industrielles. Le benzène peut être produit naturellement, par les volcans ou les incendies de forêt.

### SOURCES



#### AIR INTÉRIEUR

La présence de benzène dans les lieux clos résulte à la fois des sources intérieures et de des apports de l'air extérieur. Les sources propres aux environnements intérieurs sont variées :

- combustions domestiques : tabagisme, cuisson des aliments, chauffage (sauf électrique), utilisation de bougies et d'encens...
- matériaux de construction et d'ameublement : certains revêtements de la maison, meubles plastifiés, peintures ou vernis
- produits de bricolage et d'entretien : colles, solvants, peintures, désodorisants...
- objets et produits de la vie courante : matières plastiques, caoutchouc synthétique, jouets d'enfants, cosmétiques...

Sans oublier les gaz d'échappement des voitures qui, dans les garages attenants, s'infiltrent facilement à l'intérieur de l'habitat.

### EFFETS



#### SANTÉ

Le benzène est l'un des plus dangereux polluants de l'air intérieur, il a été classé par le Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC) comme « cancérogène avéré pour l'homme ». Ses effets sur la santé sont particulièrement nocifs. Selon la dose, il peut provoquer divers symptômes neurologiques tels maux de tête, nausées, vertiges, somnolence, confusion, convulsions, coma, voire mort. Il peut affecter les cellules sanguines (leucémies, benzolisme), attaquer la moelle osseuse et le système immunitaire.

### RÈGLEMENTATION - AIR INTÉRIEUR

<b>VALEUR GUIDE</b>	Valeur de référence correspondant à une exposition long terme	2 µg/m <sup>3</sup>
<b>VALEUR LIMITE</b> (ou valeur d'investigation complémentaire)	Valeur au-delà de laquelle des investigations complémentaires doivent être menées (cas des Etablissements Recevant du Public)	10 µg/m <sup>3</sup>

Nota : le benzène fait aussi l'objet d'une réglementation en air extérieur